



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Communiqué de presse- vendredi 20 octobre 2017

Les associations demandent au Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation la suspension immédiate du Sulfoxaflor, pesticide tueur d'abeilles

Contre toute attente, en pleine tenue des Etats généraux de l'alimentation et au mépris de la Loi biodiversité qui interdit l'usage des néonicotinoïdes, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement, et du travail (Anses), vient d'autoriser en catimini en France un nouveau pesticide néonicotinoïde : le sulfoxaflor.

Les associations exigent du Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation la suspension immédiate de cette autorisation incompréhensible, vécue comme une remise en cause des engagements pris par la France.

Plusieurs études scientifiques attestent de la mise en cause des néonicotinoïdes dans l'effondrement des populations des invertébrés. [Une étude publiée hier par l'Université de Saskatchewan, au Canada](#), conclue à la disparition de 75% de la biomasse des insectes dans les aires protégées en 27 ans seulement. En 2015, plus de 50 chercheurs académiques internationaux issus de la Task Force Systemic Pesticides ont démontré la vulnérabilité des invertébrés aquatiques et terrestres, des pollinisateurs et des oiseaux, aux insecticides systémiques.

Les invertébrés, « producteurs » des sols avec les champignons et les bactéries, représentent 80% de la biomasse totale des terres émergées. Ils sont la ressource alimentaire indispensable à un nombre considérable d'espèces de mammifères (musaraignes, hérissons, chauve-souris...), d'oiseaux (une étude témoigne de l'effondrement de 50% des oiseaux des milieux agricoles entre 1980 et 2010). Leur rôle de pollinisateurs n'est plus à démontrer, ainsi que les services écosystémiques associés. Ils assurent « gratuitement » la décomposition des matières mortes et fécales et de la séquestration, dans les sols sous forme d'humus, du carbone, c'est-à-dire un retour au carbonifère.

« Placer la France en tête du combat contre les perturbateurs endocriniens et les pesticides » était l'une des promesses de campagne d'Emmanuel Macron. Une promesse qui fait écho aux préoccupations des Français : selon un récent sondage, 93% des Français considèrent que leur santé est impactée par la présence de pesticides dans les aliments consommés et seraient prêts pour une nouvelle transition agricole et alimentaire. Un million d'entre eux s'est également exprimé pour demander la suppression du glyphosate.

Nos associations demandent au Ministre en charge de l'Agriculture le retrait immédiat du sulfoxaflor. Elles en appellent au Ministre Nicolas Hulot pour une application de la Loi Biodiversité votée il y a guère plus de un an.

Ce mauvais épisode rappelle la nécessité à court terme de :

- la levée immédiate du secret industriel sur l'évaluation des risques sanitaires et environnementaux faite sous la responsabilité des firmes ;
- la publication in extenso des données d'évaluation des risques sanitaires et environnementaux sur lesquels l'ANSES a formulé son avis ;
- la publication détaillée de l'avis motivé de l'ANSES

LPO France

Siège social national LPO • Fonderies Royales • 8 rue du docteur Pujos • CS 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX
Tél. 05 46 82 12 34 • Fax. 05 46 83 95 86 • www.lpo.fr • lpo@lpo.fr

